

Prochaine parution : articles à transmettre pour le vendredi 22 janvier 2016
distribution le 1er février 2016
Courriel : communedeguiclan@wanadoo.fr Site : www.guiclan.fr

Infos Guiclanaises

PERMANENCES DES ÉLUS

Raymond MERCIER, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.*

Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Finances - Personnel (Administratif et enfance) : *samedi matin sur rendez - vous.*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

Nicole KERUZEC, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *jeudi de 15h15 à 16h15 ou sur rendez - vous 06 77 88 60 39*

Robert BODIGUEL, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rendez-vous.*

ETAT-CIVIL

Naissances :

15/11 :Charlène, Maria, Jeanne, Raymonde QUERE au foyer de Gaëlle et Nicolas QUERE, domiciliés à GUICLAN, 6 rue de l'Eau Vive.

28/11 : Lomig, Jean LE MILBEAU au foyer de Lionel LE MILBEAU et Noémie POISSON, domiciliés à GUICLAN, 4 rue Sant Dodu.

Décès:

20/11 : Anne-Marie CARRER , cultivatrice en retraite, 88 ans, anciennement domiciliée à GUICLAN, « Mézavel », veuve de Yves GUILLERM, est décédée à Morlaix.

24/11 : Jean-François-Marie BODILIS , retraité du bâtiment, 90 ans, domicilié à LANDIVISIAU, 16 rue Charles Le Goffic, veuf de Marie LE VEN, est décédé à St Jacques.

28/11 : Jacques, Yves, Marie BONDERFF , retraité, 74 ans, domicilié à GUICLAN, 18 rue de Penzé, époux de Anne Marie POULIQUEN, est décédé à BREST.

29/11 : Jean, Yves, Marie NORMAND , retraité agricole, 82 ans, domicilié à GUICLAN, 12 rue de la Poste, célibataire, est décédé à MORLAIX.

29/11 : Yvonne, Olive, Marie, Josèphe ABGRALL , retraitée de l'agriculture, 82 ans, domiciliée à GUICLAN, « Berven », épouse de Albert KERLEO, est décédée à ROSCOFF.

REMERCIEMENTS

Francine GESTIN et ses enfants remercient très chaleureusement toutes les personnes qui se sont déplacées pour participer aux recherches de Francis le mardi 1er décembre. Un grand merci aussi à celles qui leur ont témoigné de la sympathie.

WEEK-END À GUICLAN

Samedi 9	Mairie	Triskell	Vœux du Maire
Dimanche 10	ASC Handball	Triskell	Loto
Samedi 16	Société de chasse	Triskell	Loto
Samedi 23	Ecole du Sacré Coeur	Triskell	Repas crêpes
Samedi 30	Krog Mad	Triskell	Stage de danses
Dimanche 31	Krog Mad	Triskell	Fest Deiz

SERVICES MUNICIPAUX

Fermeture pendant les fêtes

La mairie, l'agence postale communale et la bibliothèque seront fermées les **samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.**

La bibliothèque sera aussi fermée les **jeudis 24 et 31 décembre 2015.**

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, la démarche en mairie est indispensable et doit être effectuée avant le 31 décembre 2015 pour être effective en 2016. Se munir d' une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an, et selon le cas, d'un justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois.

Par ailleurs, les électeurs doivent informer la mairie de toute modification à apporter à leur inscription sur la liste électorale : modification de nom, changement d'adresse dans la commune, etc.

Cérémonie des vœux

Monsieur Raymond Mercier, Maire, Les Adjointes, Les Conseillers Municipaux ont le plaisir de convier les associations, les bénévoles et les nouveaux habitants (arrivés en 2015 sur la commune) à la cérémonie des vœux le

Samedi 9 janvier 2016 à 11h à la Salle du Triskell et à un moment d'échange autour d'un apéritif.

meilleurs vœux
2016



CCAS DE GUICLAN

Collecte de denrées non périssables

Les membres du CCAS remercient toutes les personnes qui ont déposé en mairie des denrées alimentaires. Elles seront distribuées aux habitants de Guiclan se trouvant dans une situation financière difficile.

OBJETS TROUVÉS

Une bague a été trouvée, ainsi qu'un casque de scooter les réclamer à l'accueil de la mairie.

Compte rendu du conseil municipal mardi 24 Novembre 2015

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Robert BODIGUEL et François ROUDAUT, excusés.

Schéma de mutualisation

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 a posé l'obligation légale pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'établir un schéma de mutualisation.

Afin de répondre à cette obligation, le conseil communautaire, dans sa séance du 14 octobre 2015 a validé un projet assorti toutefois de quelques modifications.

Le projet de schéma de mutualisation est présenté au conseil municipal et conformément aux textes en vigueur, il doit être soumis à l'avis de l'ensemble des conseils municipaux avant approbation du document final en séance plénière de la CCPL le 8 décembre prochain.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le schéma de mutualisation.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le préfet comporte 2 volets :

- ▶ Le 1^{er} volet est consacré aux projets de fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre
- ▶ Le 2nd volet propose de réduire le nombre de syndicats intercommunaux dans le prolongement des actions initiées par le précédent schéma.

Conformément aux dispositions de l'article L5210-1-1 IV du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit donner un avis avant le 13 décembre 2015.

La communauté de communes du pays de Landivisiau a étudié les différentes propositions du projet et a élaboré une délibération qui a été adressée à tous les communes qui a pour finalité de rejeter les dispositions suivantes présentées dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Finistère :

- ▶ fusion du syndicat intercommunal des eaux de Locmélard Saint Sauveur à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau au 1^{er} janvier 2017 ;
- ▶ fusion du syndicat mixte intercommunal de production et de transport d'eau potable de la région de Landivisiau à la Communauté des Communes du Pays de Landivisiau au 1^{er} janvier 2017 ;
- ▶ fusion du syndicat intercommunal d'assainissement de Landivisiau / Lampaul-Guimiliau avec la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau ;

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) adopte la délibération présentée par la CCPL et rejette donc le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Acquisitions foncières - Batiment SCI Adventura

Suite à la liquidation de la SCI Adventura, la commune de Guiclan avait fait une proposition d'achat au liquidateur, le dossier avait été transmis au juge commissaire qui devait statuer le 12 octobre 2015, l'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 9 novembre 2015. Le Tribunal de grande instance est favorable à la vente du bien à la commune.

Réalisation de l'agenda d'accessibilité patrimoine

La commune de Guiclan a l'obligation de déposer à la préfecture un agenda d'accessibilité patrimoine. Ce document a pour but de répertorier dans chaque bâtiment les travaux d'accessibilité à réaliser, de les chiffrer et d'indiquer la date de réalisation. Au vu des éléments à fournir, le conseil municipal décide de demander au Préfet une prorogation de délai de douze mois pour le dépôt de cet agenda d'accessibilité programmée de patrimoine.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira le jeudi 17 décembre.

Lors de cette réunion il sera proposé une modification des tarifs du Centre de Loisirs et de l'Animation Jeunesse à compter du 1er janvier 2016.

Les nouveaux tarifs seront consultables sur le site internet de la commune « guiclan.fr ».

LISTES ÉLECTORALES

Publication des listes électorales

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2016 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant 10 jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence entre le 10 et le 20 janvier 2016 inclus.

A partir du 21 janvier 2016, aucune réclamation ne sera admise.

PETITE ENFANCE

Halte garderie itinérante : Mille pattes

Nous vous informons que la halte-garderie itinérante sera fermée pour congés du **jeudi 24 décembre 2015 à 12h00 au lundi 04 janvier 2016 inclus**.



ENFANCE ET JEUNESSE

ALSH « les Grimoy » / Animation Jeunesse

Accueil des enfants uniquement du 21 au 24 décembre.

Tous les documents d'inscription et les programmes CLSH et Animation Jeunesse sont en ligne sur guiclan.fr ou sur facebook « commune guiclan », vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr et sur Facebook Commune Guiclan

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Affranchissement : nouveau

Avec un carnet Marianne ou un carnet beaux-timbres, Affranchissez tous vos envois quel que soit leur poids !

A partir du 1^{er} janvier 2016, La Poste facilite l'usage du courrier en simplifiant l'affranchissement des lettres de ses clients Grand Public et professionnels.

Cette simplification repose sur :

- Une fusion des anciennes tranches de poids qui passent de 8 à 5 (fusion des tranches 20-50g et 50-100g ; fusion des tranches au-delà de 500g) ;
- Des tarifs par tranches de poids, multiples du tarif de base.

Désormais, il suffit de coller le nombre de timbres correspondant au poids de la lettre.

Ce principe s'applique sur le périmètre ci-dessous :

National	International
Timbres et carnets	
Lettre verte, Lettre prioritaire, Ecopli	Lettre prioritaire Europe
Carnets beaux-timbres	Lettre prioritaire Monde

De 0 à 20g 0,80 € 1 x	De 21 à 100g 1,60 € 2 x	De 101 à 250g 3,20 € 4 x	De 251 à 500g 4,80 € 6 x	De 501g à 3 kg 6,40 € 8 x
De 0 à 20g 0,70 € 1 x	De 21 à 100g 1,40 € 2 x	De 101 à 250g 2,80 € 4 x	De 251 à 500g 4,20 € 6 x	De 501g à 3 kg 5,60 € 8 x
De 0 à 20g 0,68 € 1 x	De 21 à 100g 1,36 € 2 x	De 101 à 250g 2,72 € 4 x		

Lettre prioritaire

Lettre verte

Ecopli



INFO COMMERCE



Le salon sera fermé du **2 janvier au 13 janvier 2016 inclus**.

Réouverture le **jeudi 14 janvier 2016 à 9h**.

INFORMATIONS CCPL



Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s
Du Pays de Landivisiau
02.98.24.97.15
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Guiclan

Janvier 2016

Permanences à la mairie (de 9h à 12h)

Mardi 5

Temps d'éveil

Vendredi 22

A Landivisiau : Du lundi au vendredi
(9h/12h30 - 13h30/17h)

Permanences de soirée :

Jeudis 7, 14, 21 et 28

(17h à 20h sur RDV)

Permanences de midi

Tous les vendredis (12h30 à 13h30)

« Pour qui la couronne !? »

Cette année encore les animatrices du Relais vous invite à partager la traditionnelle galette des rois.



Nous vous proposons de nous retrouver au Relais parents assistants maternelles à 10h:

- le jeudi 14 janvier ou
- Le vendredi 15 janvier.

Merci de vous inscrire, le nombre de places est limité!!

Où déposer mes piles et petites batteries usagées ?

Tous les magasins qui commercialisent des piles sont tenus de reprendre gratuitement les piles et petites batteries usagées et notamment les enseignes de la distribution alimentaire, bricolage ou électronique. La déchetterie de votre ville est également point de collecte, tout comme certaines entreprises ou lieux publics (mairie, administrations).

Il suffit de déposer vos piles ou petites batteries usagées dans les bornes ou conteneurs identifiés, situés généralement à l'entrée des magasins, aux services après-vente...

Désormais, cette borne est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.



Les Serres de Pontigou
GUICLAN
 Tel : 06.99.04.89.99

Une nouvelle équipe à votre service
Pierre et Solzie Somme
 Association Gae MOUNIER - PEREZ
 Horticulteurs - Producteurs - Marchés



FLUEURS (ANNUELLES et BISANNUÉES) - PLANTES DE LÉGUMES
 PLANTES DE BORDS DE MER - PLANTES RARES et EXCEPTIONNELLES
 Végétariens de pépinière

EFSS
 ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

GUICLAN
SALLE LE TRISKELL
Mardi 22 Décembre
 8h30 - 12h30

Le CCAS vous invite à venir nombreux.

www.dondusang.net



Guirlandes et illuminations : consommez moins, décidez autrement

Multiplier les illuminations de Noël augmente encore les besoins électriques des ménages. L'hiver, par grand froid, les besoins en électricité augmentent fortement surtout en soirée. Les centrales nucléaires et les énergies renouvelables ne peuvent alors plus répondre seules à la demande d'électricité. Il est souvent nécessaire de produire de l'électricité dans des centrales thermiques fonctionnant au gaz ou au charbon, ce qui contribue à augmenter nos émissions de gaz à effet de serre. Lors de vos achats, regardez la **consommation électrique** de la guirlande et son prix. Le coût global de la guirlande est bien son coût d'achat + son coût d'usage. N'oubliez pas que ces guirlandes vont être allumées plusieurs heures par jour. Privilégiez l'achat de guirlandes consommant peu d'énergie (par exemple, les **guirlandes à LED**). N'abusez pas des décorations électriques. Faites appel à votre créativité pour décorer autrement : achetez des décorations à base de produits recyclables ou recyclés. Vous pouvez aussi les fabriquer vous-mêmes. Et n'oubliez pas d'**éteindre vos guirlandes** électriques intérieures et extérieures la journée et avant d'aller vous coucher.

EMPLOI

La 22ème édition du Forum de l'Apprentissage et de la Formation en Alternance, FOROMAP29, organisé par les LIONS Clubs du pays de BREST, se tiendra à BREST, au QUARTZ le **Samedi 30 JANVIER 2016**.

Ce Forum est destiné aux jeunes collégiens et lycéens, ainsi qu'à leurs parents et aux jeunes qui souhaitent préparer des études en alternance.

Ils pourront s'informer et se documenter auprès de plus de soixante dix organismes de formation présentant plus de 190 métiers différents, et découvrir ainsi qu'il existe, en complément des filières universitaires classiques, une multitude de possibilités offertes par l'apprentissage et la formation en alternance pour préparer leur avenir.

Rendez-vous au **QUARTZ, Samedi 30 JANVIER 2016 de 9h à 17h. Entrée Libre et Gratuite.**



Vous avez entre 16 et 30 ans, de la 3ème à bac +5, les armées vous proposent différents postes et de nombreux métiers (protection, télécommunications, administration, sécurité, mécanique, électronique, électrotechnique, restauration etc...). Pour plus de renseignements, contactez le CIRFA DE BREST au 02.98.22.15.31 situé 8 bis rue Colbert ainsi que le CIRFA DE QUIMPER au 02.98.64.78.50 situé 44 rue Jean-Jaurès.

Horaires d'ouverture

►Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00
 Vendredi fermeture à 16h30.
 Mardi samedi : 9h / 12h
 ☎02 98 79 62 05 ☎02 98 79 67 30
 Courriel : communedeguiclan@wanadoo.fr
 Site : www.guiclan.fr

►Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de **9h à 11h30**. ☎02 98 79 62 29

►ADMR

Lundi, mercredi 13h30 à 17h00
 Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h.
 Renseignements et rendez-vous : ☎02 98 79 76 96

►Conciliateur (permanence à la mairie de Taulé)

M. MALESKEVITCH permanences 1er lundi de chaque mois de 9h à 12h. ☎02 98 67 11 14

►Bibliothèque municipale

Ouverture au public ☎02 98 79 48 24 :
 Lundi 14h-16h30 Jeudi 16h30-18h30
 Mercredi/ samedi de 10h00-12h00

►Garderie municipale

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.
 ☎02 98 79 46 66

►CLSH « Les Grimoys »

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires. Info au 02.98.79.48.96.

◆Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.
 Contacts : Françoise LARVOL ☎06 77 75 81 17
 Laure JEZEQUEL ☎07 87 71 74 34

►Halte garderie itinérante «Mille pattes»

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 9h à 17h00, le mardi dans l'ancienne école publique.
 ☎06 64 22 28 14

►RPAM du pays de Landivisiau

Permanences en mairie deux mardis /mois de 9h à 12h.
 1 temps d'éveil /mois le vendredi.
 Pour prendre rendez vous ☎02 98 24 97 15
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

►Mission locale

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. ☎02 98 68 67 64.
 Mail : economie@pays-de-landivisiau.com

►Syndicat des eaux de la Penzé

22 avenue de Ker Izella
 29410 ST-THEGONNEC
 Service administratif (☎02 98 79 40 94) ouvert au public :
 L, M, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
 Services techniques ☎02 98 79 41 98.

►Ouverture des déchetteries (horaires d'hiver)

BODILIS/ Kervennou (☎02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h
PLOUGOURVEST / Besmen (☎02 98 29 59 14) et
SIZUN / Croas-cabellec (☎02 98 24 15 92)
 lundi, vendredi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h
 mardi et mercredi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

PHARMACIES DE GARDE

3237 0€34/mn. La pharmacie de service le dimanche est de garde du samedi 18h au samedi suivant 9h en règle